Yukon
Finances

RAPPORT GÉNÉRAL DES TRANSACTIONS - TAXE SUR LE COMBUSTIBLE
FTD-2 ACQUISITIONS À L'INTÉRIEUR DU YUKON
AUPRÈS DE PERCEPTEURS TITULAIRES D'UNE LICENCE

Pour la période se terminant le :

Nom du percepteur*	Numéro d'entreprise fédéral

Nom des percepteurs	Numéro d'entreprise fédéral	Carburant diesel	Carburant coloré	Mazout domestique	Diesel marine	Carburéacteur	Carburant diesel mélangé	Kérosène		Diesel navire	Carburant pour locomotives	Autre taxable	Autre non taxable	Total
								Clair	Coloré					
Total des acquisitions à l'intérieur du Yukon auprès de percepteurs titulaires d'une licence (FTD-2)														

INDIQUEZ LES TOTAUX REPORTÉS AU «SOMMAIRE GÉNÉRAL DE LA TAXE SUR LE COMBUSTIBLE - FTD-TAXE»

*Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

YG(4780FQ)F1 08/2014